

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 MAI 2019

Commune de VILLIERS LE MAHIEU

Yvelines

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf, le 24 mai 2019 à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 17 mai 2019, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Frédéric FARÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14, Présents : 10, Votants : 12.

Étaient présents : Frédéric FARÉ, Christian COLLEU, Sandrine HAGNIER, Robert RIVOIRE, Patrick BOURDEAUX, Susanna DEGHAÏE, Emmanuelle DUCRET, Jean-François LEROY, Patrice COUËDON et Robert RANA.

Absents excusés : Odile BRAUD pouvoir à Emmanuelle DUCRET

André BRAUD

Adrien FARE pouvoir à Frédéric FARÉ

Absents : Jérôme CRIBIER

Secrétaire de séance : Robert RANA

COMPTE RENDU DE SEANCE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 04 avril 2019

Monsieur Christian COLLEU informe que Monsieur Patrice COUEDON a apporté des modifications qu'on ne peut pas prendre en compte car il n'était pas présent lors du dernier conseil municipal. Monsieur le maire précise toutefois qu'il ne remet pas en cause la qualité du travail de Monsieur COUËDON.

Approbation à l'unanimité.

Autoriser Monsieur le Maire à contracter un emprunt d'un montant de 250 000€

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de faire une demande d'emprunt de 250 000€ sur une durée de 3 ans afin d'avoir les liquidités nécessaires dans l'attente des versements de différentes subventions, le versement de la FCTVA et la vente de terrains communaux.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à faire une demande d'emprunt de 250 000€ sur 3 ans avec un taux de 0.65%.

Règlement intérieur pour le périscolaire

Monsieur le Maire explique que la commission enfance a apporté des modifications sur le règlement intérieur pour le périscolaire, et laisse la parole à Madame HAGNIER, Ajointe à l'enfance.

Madame HAGNIER, explique que les modifications du règlement intérieur concernent les tournures de phrase afin qu'elles soient beaucoup plus claires auprès des parents.

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, le nouveau règlement intérieur.

Tarifs cantine

Monsieur le Maire donne la parole à Madame HAGNIER, adjointe en charge de la petite enfance.

La commission enfance souhaite mettre en place un tarif pour les enfants dont l'état de santé nécessite un protocole d'accueil individualisé (PAI).

Madame HAGNIER propose un tarif à 2,60€ correspondant aux frais annexes (surveillance, frais divers eau et électricité, pain à disposition...).

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, les tarifs cantine.

Questions diverses

Monsieur le Maire indique que la fête de village est la fête du village est le 15 juin, nous avons besoin d'aide pour le montage du chapiteau.

Monsieur COLLEU informera par mail ou par SMS la date du montage du chapiteau sûrement entre les 10 et 13 juin.

Monsieur BOURDEAUX indique qu'il se rendra à la réunion de la Barbacane le mardi 28 mai.

Monsieur RIVOIRE informe qu'il aura le magazine de la commune quelques jours avant la fête du village, la distribution devra être faite au plus vite.

Monsieur COUEDON indique qu'il a envoyé un projet de modification du PLU à l'ensemble du conseil municipal et a eu deux retours. Il indique que la modification du PLU est une procédure simplifiée et qu'elle fera l'objet d'un vote au conseil municipal.

Madame HAGNIER informe qu'une subvention de 50% est acceptée, dans le cadre de la phase 2 du programme « Écoles numériques innovantes et ruralité (ENIR) », pour le projet de classe mobile (projecteur, tablettes, etc...).

Séance levée à 21h10.